

PROJET PEDAGOGIQUE 2023-2024



INSTITUT DE FORMATION
AIDE- SOIGNANT
MONTLUCON

« Tous les élèves pour apprendre, doivent être actifs et produire quelque chose ; tous les élèves doivent apprendre à penser, apprendre à résoudre des problèmes ; enfin tous les élèves doivent se préparer à vivre en société et en conséquence apprendre à collaborer avec d'autres personnes. »

DEWEY John, philosophe et pédagogue américain.

Table des matières

INTRODUCTION	4
PRESENTATION DE L'INSTITUT	4
L'EQUIPE.....	4
LES VALEURS	5
L'ACCOMPAGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE.....	6
LA FORMATION.....	7
LA COMPETENCE.....	7
L'APPROCHE PAR COMPETENCE.....	7
CONCLUSION	8
Annexe 1 : Populations par grandes tranches d'âge	9

INTRODUCTION

La formation aide-soignante, formation par alternance et pour adultes, s'inspire, d'une philosophie humaniste, d'une approche globale de l'homme et de sa santé, prenant en compte son environnement, ses particularités physiques, psychologiques, spirituelles, socioculturelles, sa capacité à évoluer et à faire des choix. Elle s'appuie sur des règles éthiques et déontologiques, et sur des valeurs professionnelles, fondatrices du soin et de la pédagogie.

PRESENTATION DE L'INSTITUT

Notre institut est l'un des 63 IFAS de la région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.

L'institut est rattaché au Centre Hospitalier de Montluçon-Néris-Les-Bains. Il fut créé en 1948 par le Conseil Général de l'Allier sous l'impulsion du Docteur Marcel Hay. A l'époque, il se nommait EDIM : école départementale d'infirmière de Montluçon.

Ce médecin souhaitait offrir une formation professionnelle gratuite et laïque aux jeunes filles du département. Le conseil général assurait financièrement le fonctionnement de l'institut.

Depuis 2005, le Conseil régional Auvergne – Rhône – Alpes assure la charge financière du fonctionnement et de l'équipement de l'institut de formation (loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relatif aux libertés et responsabilités locales, décret 2005-723 du 29 juin 2005 relatif au régime budgétaire des écoles et instituts de santé)

En 2019, Montluçon compte 34 371 personnes. Le taux de pauvreté atteint 23% sur Montluçon et la moyenne nationale se situe à 14,6%.¹

51,7% de la population a plus de 45 ans et les 75 ans ou plus, représentent 15,5% de la population totale.

Ces différentes données montrent, une population vieillissante dans un contexte de précarité et de pauvreté.

L'EQUIPE

La direction de l'institut est assurée par Mme Valérie MORISSE directrice IFSI/IFAS et par délégation par Mme POWOROZNIK Sylvette, cadre supérieur de santé.

L'équipe pédagogique de l'IFAS se compose de 3 formateurs permanents :

Mr COUTIER Jérôme, infirmier formateur
Mme DELAMARE Anne, cadre de santé formateur
Mr DOUSSET Olivier, cadre de santé formateur

¹ Confère annexes

L'équipe est responsable, sous l'autorité de la directrice :

- ✚ De l'ingénierie pédagogique : conception, organisation, planification et évaluation des séquences d'enseignement théorique et pratique,
- ✚ De l'organisation des évaluations des blocs de compétences,
- ✚ De l'organisation des stages et de la relation avec les terrains de stage,
- ✚ De l'accompagnement et du suivi pédagogique des apprenants.

L'équipe administrative est, pour partie commune, avec celle de l'IFSI pour :

- l'organisation des concours,
- la gestion des mises en stages,
- la gestion des intervenants extérieurs.

Une secrétaire est référente de l'IFAS : Mme ALEXELINE Séverine

Les locaux sont entretenus par la société ATALIAN

LES VALEURS

Ces valeurs sont les fondements de la profession, elles se doivent d'être reprise dans la mise en œuvre de ce projet.

La solidarité

La **solidarité** est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes qui sont moralement obligées les unes par rapport aux autres. L'équipe pédagogique considère la solidarité comme une attitude qui cultive l'entraide mutuelle. La solidarité renvoie à la notion d'interdépendance et de coopération entre les individus

Laïcité²



Equité

Qualité consistant à attribuer à chacun ce qui lui est dû par référence aux principes de la justice naturelle ; impartialité Caractère de ce qui est fait avec justice et impartialité.

² <https://www.gouvernement.fr/qu-est-ce-que-la-laicite>

Responsabilité

Obligation de répondre de ses actes, d'être garant de quelque chose, d'assumer ses promesses

Engagement

Action de se lier par une promesse ou une convention

Respect

Considération envers quelqu'un et qui porte à le traiter avec des égards particuliers

Tolérance

Attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir différente de celle qu'on adopte soi-même.

Bienveillance³

Disposition d'esprit inclinant à la compréhension, l'indulgence envers autrui

Nous veillons à ce que ces valeurs soient mises en œuvre dans la relation pédagogique que nous établissons avec les apprenants.

L'ACCOMPAGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE

L'ACCOMPAGNEMENT

Accompagner, c'est « se joindre à quelqu'un pour aller où il va en même temps que lui »⁴
Cette définition renvoie à la relation pédagogique mais aussi la relation de soin qui vise le soutien, l'autonomie de la personne soignée mais aussi de l'apprenant dans son parcours de formation.

L'APPRENTISSAGE

Notre approche de l'apprentissage s'inscrit dans la nécessaire interaction avec les autres, avec l'environnement et ses propres ressources pour l'acquisition des compétences.

En effet, nous avons choisi l'approche par compétences qui consiste à s'appuyer sur des situations d'apprentissage au plus proche de la réalité (situations prévalentes).

« Ce que nous devons apprendre à faire, nous l'apprenons en le faisant. » (Aristote)

« Vous n'apprenez pas à marcher en suivant les règles, vous apprenez en faisant et en tombant. »
(Richard Branson)

³ Dictionnaire Larousse consulté le 29/06/22

⁴ Dictionnaire le petit Robert consulté le 29/06/22

LA FORMATION

C'est une **formation d'adultes** composées de personnes d'âges et de milieu socio-professionnels différents formant un groupe d'apprenant hétérogène. Cette différence permet le développement de la solidarité, de la tolérance, de l'entraide et constitue une ressource pour mener à bien leur projet professionnel.

La formation se déroule en alternance entre l'IFAS et les structures sanitaires.

L'IFAS favorisant l'apprentissage des savoirs contributifs au métier et leurs transferts en situation de soin.

Le stage est le lieu de la « réalité » professionnelle et diversifiée (médecine, psychiatrie, gériatrie, milieu du handicap...). Les professionnels de terrain sont garants⁰³ de l'apprentissage des pratiques de soins en situation.

COMPRENDRE-AGIR-TRANSFERER

LA COMPETENCE

La compétence, selon Le Boterf, est un savoir agir, combinant, transposant et mobilisant des savoirs, savoirs faire et savoir être, dans des situations professionnelles complexes.

La finalité de la formation est de former des professionnels **autonomes, responsables et réflexifs**

Le projet pédagogique comprend les orientations choisies par l'équipe de formateurs en conformité avec le référentiel de formation aide-soignant (arrêté du 10 juin 2021, modifié par l'arrêté du 9 juin 2023) et va permettre à l'apprenant de développer ses différents savoirs tant à l'institut que sur le terrain.

L'APPROCHE PAR COMPETENCE

C'est une conception de l'apprentissage qui vise à donner du sens à la formation. Elle s'appuie sur l'auto-évaluation avec une **pratique réflexive** et non sur l'accumulation des savoirs mais comme un processus actif, dynamique mis en œuvre par les apprenants.

Chacun est amené par son **engagement** à être **acteur** afin de construire ses compétences par les liens qu'il établit entre les nouveaux savoirs, les savoirs qu'il détient, les échanges avec ses pairs et la mise en perspectives de ceux-ci lors des situations d'apprentissage tant à l'institut que sur le terrain.

Cette approche favorise :

- L'Autonomie,
- La prise d'initiative,
- La collaboration,
- La pensée critique,

Le rôle du formateur n'est pas d'enseigner mais de **former les apprenants** en multipliant les situations apprenantes et en les invitant à une **démarche réflexive**.

CONCLUSION

Les arrêtés du 10 juin 2021 et du 9 juin 2023 ouvrent de nouvelles perspectives d'exercice pour les aides-soignants, impliquant une évolution des modalités d'enseignements en formation et prenant en compte les notions de fragilités, vulnérabilité ainsi que la démarche qualité et gestion des risques.

Ce projet pédagogique met en avant les valeurs de notre institut, centré sur l'accompagnement des apprenants afin de lui permettre de devenir des professionnels **autonomes, responsables et réflexifs**.

Ce projet prend tout son sens si l'apprenant se l'approprie et apporte sa contribution personnelle à sa formation.

*« Prendre soin est un art, il s'agit de l'art du thérapeute, celui qui réussit à combiner des éléments de connaissances, d'habiletés, savoir, être, d'intuition qui vont permettre de venir en aide à quelqu'un dans sa situation singulière. »
Walter Hesbeen.*

ANNEXES

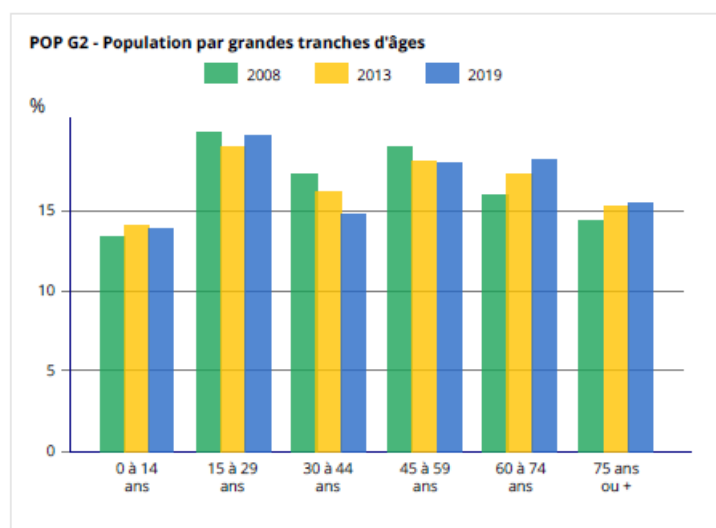
Annexe 1 : Populations par grandes tranches d'âge

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	39 492	100,0	37 839	100,0	34 361	100,0
0 à 14 ans	5 295	13,4	5 344	14,1	4 762	13,9
15 à 29 ans	7 872	19,9	7 194	19,0	6 775	19,7
30 à 44 ans	6 836	17,3	6 112	16,2	5 074	14,8
45 à 59 ans	7 486	19,0	6 834	18,1	6 186	18,0
60 à 74 ans	6 333	16,0	6 555	17,3	6 240	18,2
75 ans ou plus	5 671	14,4	5 801	15,3	5 324	15,5

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	34 188	100,0	32 487	100,0	29 604	100,0
Agriculteurs exploitants	25	0,1	13	0,0	16	0,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	871	2,5	812	2,5	620	2,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 514	4,4	1 460	4,5	1 525	5,2
Professions intermédiaires	3 702	10,8	3 224	9,9	2 936	9,9
Employés	6 077	17,8	5 852	18,0	5 703	19,3
Ouvriers	4 588	13,4	4 299	13,2	3 407	11,5
Retraités	11 498	33,6	11 357	35,0	10 235	34,6
Autres personnes sans activité professionnelle	5 914	17,3	5 471	16,8	5 162	17,4

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.